

Prévenons ensemble la dengue et la leptospirose !

Opération « vide fond de cour »

le vendredi 9 mars 2018 à l'Ermitage les Hauts (Saint-Paul)



Débarrassez votre cour de tous les encombrants, de véritables nids à moustiques !...

Ce sont tous vos déchets volumineux : meubles, ferrailles, robinetterie, lavabos, gros morceaux de plastique, vitrage, vélos, tapis, gros ustensiles de cuisine, etc.

Nous les collectons ce vendredi 9 mars.

- ▶ **Présentez vos encombrants la veille au soir** du jour de collecte (ou avant 4h30 le jour-même).
- ▶ **Triez bien et ne les mélangez pas** avec d'autres déchets pour qu'ils puissent être acceptés au recyclage (les déchets végétaux ou déchets électriques et électroniques font l'objet d'autres collectes)
- ▶ **Placez-les loin des clôtures, barrières, panneaux, boîtiers, fils électriques, arbres ou fossés**, pour qu'ils puissent être collectés par les camions sans dégradation des biens privés ou publics

Attention Les pneus, gravats, déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), carreaux de plâtre, etc. ne sont pas acceptés lors des collectes en porte-à-porte. Apportez-les en déchèterie.

▶ + d'infos sur www.tco.re



RAPPEL

Pour la collecte en porte-à-porte, merci de **respecter les jours indiqués à votre calendrier** (téléchargeable sur www.tco.re)

→ **Encombrants** : le 2^e vendredi du mois

→ **Déchets végétaux** : les 2^e et 4^e mardis du mois en été (décembre > avril) et le 1^{er} vendredi du mois en hiver (mai > novembre)